

Adeline DESBOIS-IENTILE

RÉCITS DES ORIGINES ET SENS DU PASSÉ AU DÉBUT DU XVI^e SIÈCLE

La Renaissance est une période de rupture épistémologique qui touche entre autres domaines la conception du temps et de l'histoire, et dont l'aspect le plus connu est peut-être l'intérêt renouvelé pour l'Antiquité, âge des grandes civilisations. Franco Simone situe dans les années 1530 un changement majeur dans l'évolution de la conscience historique : alors que les hommes du Moyen Âge avaient principalement une conception linéaire progressive du temps, le temps étant orienté depuis un début vers une fin et l'évolution entre ces deux moments étant linéaire et positive, l'image du cycle domine les années du règne de François I^{er}. Inscrite dans un cycle composé de moments d'apogée et de déclin, la période de la Renaissance est celle du retour : les humanistes des années 1530, conscients de vivre un moment privilégié de l'histoire de France, voient dans le règne de François I^{er} le retour de la glorieuse Antiquité¹.

Conjointement à cette évolution dans la pensée de l'histoire, les méthodes d'investigation historique et les procédés d'écriture de l'histoire sont complètement renouvelés. En développant des méthodes propres à l'histoire et en jetant les bases de l'historiographie moderne, les historiens juristes des années 1560 modifient et enrichissent le savoir de l'époque sur les origines et l'histoire de la France².

Face à cette ambitieuse et vaste question de savoir comment les hommes de la Renaissance pensaient le passé, nous proposons d'adopter une perspective marginale, de façon à en éclairer modestement quelques aspects. Notre point de vue est marginal tout d'abord dans la méthode, puisque si la conception du temps est généralement étudiée sous l'angle de l'histoire des idées, notamment par les historiens qui s'intéressent à l'évolution de la conscience historique, nous proposons de nous intéresser plus précisément à l'écriture de l'histoire, en particulier à la mise en texte des idées et aux phénomènes linguistiques et stylistiques spécifiques qui les expriment. Notre point de vue est marginal, ensuite, par la période choisie, en amont des grandes évolutions mentionnées : les premières décennies du XVI^e siècle.

De cette période charnière, nous avons sélectionné quelques textes historiques évoquant le mythe des origines troyennes des Français depuis Francus, fils d'Hector : *Le triumphe du treschrestien Roy de France [Loys] XII*, suivi de l'opuscule intitulé *Les lignees des roys de France*, (1509) et *Les grans croniques des gestes et vertueux faictz des ducz de Savoye et Piemont* (1515) de Symphorien Champier, *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye* (1511-1513) de Jean Lemaire de Belges et *Les Anciennes et modernes Généalogies des Roys de France* (1527) de Jean Bouchet. Le choix de ce

1. F. Simone, *Umanesimo, Rinascimento, Barocco in Francia*, Milan, Mursia, 1968, p. 109 sq.

2. G. Huppert, *The Idea of Perfect History. Historical Erudition and Historical Philosophy in Renaissance France*, Urbana-Chicago-Londres, University of Illinois Press, 1970 ; traduction française par F. et P. Braudel : *L'idée de l'histoire parfaite*, Paris, Flammarion, 1973.

corpus se justifie par son thème, qui permet de problématiser la question du passé, et par son unité, qui rend les comparaisons pertinentes. Symphorien Champier, Jean Lemaire et Jean Bouchet ont en effet tous trois écrit, dans des conditions similaires et à peu d'années d'écart, une œuvre historique et courtoise dont le principe est d'établir la généalogie du duc ou prince dédicataire depuis des temps très reculés. Symphorien Champier consacre son *Triumphe du treschrestien Roy de France* à Louis XII et s'adresse dans le prologue de ses *Grans croniques de Savoye* à Louise de Savoie, mère du nouveau roi François³ ; Jean Lemaire de Belges dédie les trois livres de ses *Illustrations* successivement à Marguerite d'Autriche, Claude de France, puis Anne de Bretagne⁴ ; et Jean Bouchet adresse son ouvrage au dauphin François, fils de François I^{er}⁵.

Dans le cadre de cette réflexion collective sur « la question du sens », nous articulerons notre étude autour de la polysémie du terme *sens*, en jouant sur trois acceptions de ce terme pour analyser « le sens du passé » et donc la représentation du passé véhiculée par les textes de Symphorien Champier, Jean Lemaire et Jean Bouchet : *sens* comme « direction », courbe ou linéaire ; *sens* comme « signification », et enfin *sens* comme « faculté de comprendre de façon immédiate et intuitive ».

LA DROITE ET LE CERCLE

L'opposition entre un temps linéaire progressif médiéval et un temps cyclique renaissant ne rend pas entièrement compte de la pensée médiévale, qui est aussi caractérisée par la conscience d'un temps linéaire dégressif, c'est-à-dire par la conscience non pas que le monde va de plus en plus mal, mais que les capacités des hommes décroissent. C'est ce que montre François Hartog dans son analyse de la célèbre image des modernes nains assis sur les épaules des anciens géants, qui date du Moyen Âge⁶ : cette image signifie que l'ancien n'est pas dépassé mais rehaussé par le nouveau. Cette vision est ainsi porteuse d'une conception ambivalente du temps : si le temps permet une accumulation de connaissances (le nain voit plus loin que le géant), il est aussi destructeur, puisque les hommes d'aujourd'hui ne sont que des nains en comparaison des hommes d'autrefois⁷.

Cette image n'était d'ailleurs pas simplement métaphorique, puisque la croyance en l'idée que les hommes d'autrefois étaient réellement des géants perdure jusqu'au

3. Symphorien Champier est depuis 1506 le médecin du duc Antoine de Lorraine, cousin du futur François I^{er}. C'est à ce titre qu'il l'accompagne à la bataille d'Agnadel qui a vu la victoire de Louis XII contre les Vénitiens, puis à celle de Marignan dont François I^{er} revient vainqueur. Champier a publié son *Triumphe du treschrestien Roy de France* et ses *Grans croniques de Savoye* peu après chacune de ces victoires. Sur la vie et les œuvres de Champier, voir P. Allut, *Étude biographique et bibliographique sur Symphorien Champier* [1859], Nieuwkoop, B. de Graaf, 1972.

4. Jean Lemaire de Belges, historiographe de Marguerite d'Autriche, passe au service d'Anne de Bretagne au début de l'année 1512, donc entre la publication du premier et du deuxième tome des *Illustrations*. Sur Lemaire, voir P. Jodogne, *Jean Lemaire de Belges, écrivain franco-bourguignon*, Bruxelles, Palais des Académies, 1972 et l'introduction d'Anne Schoysman à son édition de la correspondance de Lemaire : J. Lemaire, *Lettres missives et épîtres dédicatoires*, éd. A. Schoysman, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2012.

5. Sur la vie et l'œuvre de Jean Bouchet, voir J. Britnell, *Jean Bouchet*, Édinburgh, Edinburgh UP, 1986.

6. On trouve cette image chez J. de Salisbury livrant les réflexions de Bernard de Chartres dans le *Metalogicon*, livre III, 4. Voir aussi M. Zink, *Littérature française du Moyen Âge*, Paris, PUF, 1992, p. 50.

7. F. Hartog, *Anciens, Modernes, Sauvages*, Paris, Galaade Éditions, 2005, p. 29.

xvi^e siècle. Lemaire, évoquant les géants qu'étaient les hommes d'après le Déluge, ressent à ce propos le besoin de se justifier en citant un passage des *Genealogie deorum gentilium* où Boccace mentionne la découverte du corps d'un géant à Drépane en Sicile⁸. Et il conclut le passage sur ces mots :

On voit aussi en autres lieux assez d'os de geans, mais non pas de quantité si enorme. Car cestuy là fut de ceux du premier aage. Les autres par trait de temps allerent toujours en décroissant, si comme nous faisons aujourd'huy. Dont je croy que avant la fin du monde les gens deviendront nains⁹.

Cette dégradation physique du géant au nain peut avoir un correspondant moral et c'est de cette façon que Judy Kem analyse la transformation du personnage de Pâris dans les *Illustrations*, qui de vertueux berger devient un prince corrompu : « Le déclin moral de Pâris reflète le déclin de l'humanité »¹⁰.

La conception linéaire dégressive du temps est l'expression d'un rapport nostalgique vis-à-vis du passé. Le remplacement de cette conception linéaire par une conception circulaire à la Renaissance marque le passage de ce rapport de nostalgie à un rapport d'émulation. Le passé n'est plus un âge d'or définitivement perdu, mais la conception circulaire du temps est le signe qu'il peut être réactualisé dans le présent après une période de latence. La principale image métaphorique associée à cette représentation cyclique du temps est celle de la nature : le royaume-plante fleurit puis se flétrit avant de germer à nouveau ailleurs. La métaphore végétale est omniprésente dans l'œuvre de Lemaire, si bien qu'elle semble complètement lexicalisée. Ainsi, au temps des premiers rois troyens, « le royaume de Troye alloit tousjours florissant de plus en plus¹¹ » écrit-il, signalant simplement par la métaphore que le royaume de Troie atteignait alors son apogée. Bouchet, en revanche, remotive la métaphore dans ses *Genealogies des Roys de France* en conservant à *florir* le sème de */vie/*, et met ainsi en scène une conception proprement cyclique de l'histoire :

Par la foy et tesmoignage des anciennes histoires on peut scavoir [...] commant les royaumes florissent / Et s'ilz sont par quelque infortune opprimez / ou demy mors / par quelle voie on les peut sublever et faire revivre¹²

Mais la vision de l'histoire dans les *Genealogies* de Bouchet reste essentiellement linéaire : l'ouvrage insiste sur la continuité généalogique de Francus à François I^{er} en dépit de « quelque mutacion es generations¹³ ».

8. Boccace, *Genealogie deorum gentilium*, IV, 68, *Tutte le opere di Giovanni Boccaccio*, éd. V. Branca, Milan, Mondadori, 1998, vol. VII-VIII, t. 1, p. 498.

9. Pour plus de commodité, je cite l'édition de J. Lemaire de Belges, *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, éd. J. Stecher, Louvain, Lefever, 1882-1891, ici, livre I, chap. 7, t. I, p. 52. Pour une analyse du rôle des géants dans les *Illustrations* de Lemaire, voir W. Stephens, *Giants in those days. Folklore, Ancient History and Nationalism*, Lincoln-Londres, University of Nebraska Press, 1989, p. 156 sq.

10. « Paris's moral decline reflects the decline of mankind » : J. Kem, *Jean Lemaire de Belges Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye. The Trojan Legend in the late Middle Ages and Early Renaissance*, New York, Lang, 1994, p. 68. Nous traduisons.

11. J. Lemaire, *Les Illustrations*, I, 18, éd. cit., I, p. 112.

12. J. Bouchet, *Les anciennes et modernes genealogies des Roys de France*, Poitiers, Jacques Bouchet, 1527, épître liminaire au cardinal Antoine Duprat, f. + ii v^o. Nous soulignons.

13. *Ibid.*, f. vii r^o.

Chez Champier également, l'histoire de France s'inscrit dans une vision linéaire du temps : bien que l'histoire des rois de France soit faite de ruptures, ces ruptures engendrent de simples successions et non des retours au passé. Ainsi, en tête de sa chronique des ducs de Savoie, Champier introduit non pas une, mais sept généalogies des rois de France depuis les temps reculés de la Gaule, qui se succèdent pour former l'histoire des princes français¹⁴. On retrouve la même perspective dans le « petit traicte contenant les lignees des Roys de France et comment les generations sont descendues l'une de l'autre : et comment elles sont faillies¹⁵ », publié à la suite du *Triumphe du treschrestien Roy de France* : y sont passés en revue, les uns après les autres, les personnages ayant occupé la fonction de roi de France, dans un ordre chronologique qui ne recoupe pas entièrement la généalogie, puisque certaines lignées sont interrompues. Alors que Bouchet comme Lemaire cherchent à établir la continuité généalogique de la famille royale, *Les lignees des roys de France* s'intéressent à la continuité de la fonction royale. La différence de perspective se perçoit à travers le vocabulaire : l'isotopie de la famille, présente dans le texte de Lemaire à travers des termes tels que *filz*¹⁶, laisse la place, dans le texte de Champier, à l'isotopie de la royauté : les verbes *regner* et *couronner* sont présents dans 14 des 37 titres de chapitre des *Lignees des Roys de France*. Le temps se présente dans sa linéarité comme une succession d'événements, qui entraîne la disparition de certaines lignées et l'apparition d'autres, mais qui assure la continuité de la fonction de roi des Français jusqu'à Louis XII.

Lemaire, portant son attention sur la continuité des générations, cherche dans ses *Illustrations de Gaule* à montrer la parfaite continuité de la généalogie depuis Noé, ancêtre de Priam, jusqu'à Louis le Débonnaire, fils de Charlemagne et descendant de Priam par Francus. L'ordre des chapitres reproduit en partie un ordre généalogique sans rupture dont la continuité est renforcée par le fait que certaines lignées se rejoignent : ainsi lorsque le Troyen Francus épouse la fille du roi des Celtes, Rhemus, il se lie à une de ses lointaines parentes, descendante comme lui de l'Hercule de Lybie. D'après Lemaire, Francus est en effet le descendant de l'Hercule de Lybie par sa première femme Araxa, et la fille de Rhemus par sa seconde femme Galathée¹⁷.

14. S. Champier, *Les grans croniques des gestes et vertueux faitz des [...] ducz [...] de Savoye et Piemont*, Paris, Jehan de la Garde, 1515.

15. « Les lignees des roys de France et commant les generations sont descendues l'une de l'autre et commant elles sont faillies. Et si parle en brief de leurs faitz et en quel temps ilz ont regne et combien et ou ilz gisent et quelle lignee ilz ont eue. Et en quel temps la cite de Lutesse que l'on appelle maintenant Paris fust commancee. Et commant elle fut nommee Paris. Et le royaume de Gaule France composé par maistre Simphorian Champier », dans S. Champier, *Le triumphe du treschrestien Roy de France Louis XII*, Lyon, Claude Davost, 1509, sign. f. iii r°. Contrairement à ce que laisse entendre l'expression « composé par Symphorien Champier », la matière de cet opuscule n'est pas entièrement neuve. Il s'agit d'une version abrégée des *Grandes chroniques de France*, qui a circulé au xv^e siècle sous le titre « Les lignees des roys de France et comment les generacions sont descendues l'une de l'autre », avec des variantes d'un manuscrit à l'autre (la BnF conserve plusieurs manuscrits de ce texte : ms fr. 4990 ; fr. 4991 ; fr. 5059 et fr. 6470). Dans les manuscrits, la généalogie se termine généralement avec le règne de Charles VII. Champier semble avoir introduit d'importantes variantes dans ce texte : c'est peut-être à lui que nous devons le profond remaniement de la partie troyenne et la continuation de la généalogie jusqu'au règne de Louis XII.

16. D'après les calculs de fréquence effectués par Robert Vallet, *filz* serait le deuxième nom le plus fréquent dans les *Illustrations* (626 occurrences), derrière *roi* (1646 occurrences) et devant *prince* (621 occurrences). Voir R. Vallet, *Le vocabulaire de Jean Lemaire de Belges dans les « Illustrations de Gaule et singularitez de Troye »*, thèse de doctorat d'État, sous la direction de Jacques Abélard, Université Lyon II, 1984, p. 537.

17. Colette Beaune défend, sur la base de cette observation, l'idée que Lemaire de Belges fait des Gaulois les ancêtres des Troyens (*Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1985, p. 29). Jacques Abélard

Pourtant, cette continuité linéaire ne doit pas masquer l'amorce d'une conception cyclique, autour de l'idée que les princes contemporains doivent faire revivre la grande civilisation passée dont ils sont issus, c'est-à-dire Troie. Au-delà du tissage patient des différents fils de la généalogie, Lemaire fait de Troie un point d'ancrage historique. Cette volonté de retrouver dans le présent la grandeur de la civilisation troyenne se manifeste à travers l'isotopie de la lumière présente dès le titre de l'ouvrage (*illustrations*) et à travers la récurrence du préfixe *re-* exprimant le retour : en rédigeant l'histoire du passé, Lemaire a pour objectif non seulement de « clarifi[er] » le passé, mais aussi de « redresser et ressourdre ladite tresnoble histoire » que les écrivains médiévaux ont corrompue. Alors, « après la ressource de [sa] maison Troyenne », Marguerite d'Autriche sera « dite et renommée, la seconde restablisseresse de la nobilité Troyenne »¹⁸, les premiers « restablisseurs » étant les princes troyens venus en Europe occidentale après la chute de Troie. Ainsi, dans le troisième livre des *Illustrations* « sera congne la ressource et restauration de l'honneur de Troye, faite par les Princes Francus, Brutus et Bavo »¹⁹. Ces deux renaissances s'inscrivent dans un même mouvement : les Troyens sont venus rejouer en Europe la fondation de Troie, tandis que les princes contemporains, Marguerite d'Autriche au premier chef, incarnent son apogée.

Mais ce ne sont pas là les deux seuls actes de cette histoire : la généalogie établie par Lemaire fait se succéder des personnages corrompus et des personnages vertueux. La première race d'hommes, anéantie par le Déluge, a été sauvée par Noé. Son fils Cam, conçu avant le Déluge, garde les caractéristiques morales de ses ancêtres, mais sa méchanceté laisse la place à la juste vertu de son fils Osiris, et surtout de son petit-fils l'Hercule de Lybie. Plus tard, la race troyenne, presque complètement anéantie par l'aveuglement de Pâris, est sauvée par quelques exilés au premier rang desquels se trouve Francus, fils d'Hector.

De cette fresque historique se détachent ainsi quelques personnages, qui font partie de la cohorte de personnages historiques et mythologiques invoqués par les poètes et historiens de cour pour louer leurs princes. Le mécanisme analogique consistant à comparer un personnage contemporain aux héros historiques et mythologiques de l'antiquité est très répandu dans la littérature de cour, et Lemaire recourt lui aussi à ce procédé. Il établit ainsi une relation allégorique entre ses protectrices et les trois déesses du Jugement de Pâris : Marguerite d'Autriche est associée à Pallas dans le livre I, Claude de France à Vénus dans le livre II et Anne de Bretagne à Junon dans le livre III.

tu Princesse pacifique, qui es une *autre* Pallas, et tressage Minerve
Vous donques [...] qui *representez* en ce grand Royaume une autre Venus terrienne
Tu donques, sacree majesté Reginale [...] merites icy à bon droit, obtenir *le lieu* de la
Deesse Juno²⁰

conteste cette idée dans « Les *Illustrations de Gaule* de Jean Lemaire de Belges. Quelle Gaule ? Quelle France ? Quelle nation ? », *Nouvelle revue du xv^e siècle*, 13, 1995, p. 7-27.

18. J. Lemaire, *Illustrations*, I, prologue, éd. cit., I, respectivement p. 5, 7 et 8 ; nous soulignons. David Cowling attire également l'attention sur l'éloge que Lemaire fait de Paris (*Illustrations*, I, 16, éd. cit., I, p. 106), qui place la capitale de la France au-dessus de Rome et d'Athènes (« Jean Lemaire, Robert Gaguin et la rhétorique », *Cahiers Saulnier*, 14, « Grands rhétoriciens », 1997, p. 123).

19. J. Lemaire, *Illustrations*, II, prologue, éd. cit., II, p. 4 ; nous soulignons.

20. J. Lemaire, *Illustrations*, respectivement I, prologue, éd. cit., I, p. 7 ; II, prologue, éd. cit., II, p. 3, et III, prologue, éd. cit., II, p. 249. Nous soulignons.

La relation entre le personnage antique et le personnage contemporain repose en premier lieu sur le critère de la similitude, mais Lemaire cherche également à le motiver par l'histoire, en faisant du jugement de Pâris le moment central de l'histoire des princes occidentaux. La relation, toutefois, reste d'ordre symbolique, ce qui n'est plus le cas pour Charles Quint dont Marguerite d'Autriche est invitée à faire « un *second Hector* »²¹. Le terme « second » doit être entendu au sens fort : le jeune Charles, neveu de Marguerite d'Autriche et futur Charles Quint, peut d'autant plus devenir un *second Hector* qu'il en est le descendant présumé. Le mécanisme de l'analogie inscrit les princes contemporains dans une histoire cyclique en en faisant des réincarnations de leurs ancêtres.

Cette association du jeune Charles avec le héros de Troie va donc au-delà, nous semble-t-il, de la flatterie courtoise, et la comparaison avec le fonctionnement des analogies chez Champier est, à cet égard, tout à fait révélateur de la différence de perspective entre les deux auteurs. Ainsi Champier comparant Louis XII au grec Hercule invoque pour seul motif leur exploit. Ils ont tous deux vaincu un lion : Hercule, le lion de Némée, et Louis XII, le lion bien plus dangereux qu'est la Sérénissime République de Venise²². Dans le prologue de sa chronique, Champier amplifie considérablement ce mécanisme comparatif pour faire l'éloge des ducs de Savoie :

en iceulx magnifiques et triumpfans princes que pretens escrire sont veritablement leuz et trouvez la vaillance de Milchiade / les faitz du hardy Pirrus / les louables vertus de Hanibal / la hardiesse de Scipion dit l'Aphrican / le bruyt de Theseus / la verite de Judas Machabee / la fidelite de Nume Pompile / la largesse / et la liberalite de Cyrus / la sapience de Fabius Maxime / l'honneur de Pompee / la diligence de Alexandre / la constance de Julle Cesar et de son nepveu Octavian auguste et aussi du bon Constantin / la prudence de Charles le grant / la bonte honorable de Goddefroy de Buillon / et les louables et grandes vertus de plusieurs autres et tresvaillans hommes lesquels je delaisse a nommer pour eviter prolixite²³.

Les personnages évoqués par Champier sont choisis pour leur valeur exemplaire dans leur domaine. Parmi eux, on ne compte aucun possible ancêtre troyen²⁴, mais des personnages grecs, romains, barbares ou francs, qui ont pour certains appartenu à des territoires ennemis les uns des autres, et qui sont invoqués à titre de modèle et non d'ancêtre. L'ordre très approximativement chronologique dans lequel ces personnages apparaissent vient inscrire les ducs de Savoie dans la lignée directe de ces grands personnages antiques et médiévaux, dont ils deviennent les héritiers moraux. Dans la lignée d'une conception cicéronienne de l'histoire comme *magistra vitae*²⁵, les princes du temps présent deviennent ainsi de nouveaux modèles à célébrer pour les générations à venir. Toutefois, la forme de la liste tend également à estomper la valeur référentielle des noms propres, qui peuvent alors être interprétés comme ayant avant tout une valeur d'intensification. La construction du syntagme plaçant le nom propre en position de complément du nom introduit une comparaison implicite (la « vaillance de Milchiade » est une vaillance *semblable* à celle

21. *Ibid.*, I, prologue, éd. cit., I, p. 7.

22. S. Champier, *Le triumphe du treschrestien Roy de France*, chap. XIV, sign. d iii v^o.

23. S. Champier, *Les grans croniques de Savoye*, prologue, f. i v^o.

24. Champier exprime à plusieurs reprises ses réserves vis-à-vis des origines troyennes dont il fait pourtant le point d'origine de l'histoire des Français. Voir par exemple ses *Grans croniques de Savoye*, f. iii r^o.

25. Cicéron, *De oratore* II, 36.

qu'avait le stratège athénien Miltiade), si bien que chacun de ces noms propres pourrait être remplacé par un adjectif exprimant le haut degré, « la vaillance de Milchiade » n'étant qu'une « extraordinaire vaillance ».

Ces figures historiques ou mythologiques, choisies parmi l'ensemble des personnages du passé pour leur capacité à incarner un trait physique ou moral, n'entretiennent ainsi pas de lien direct avec les dédicataires du texte. Inversement, le lien établi entre le passé et le présent dans les *Illustrations* traduit l'idée qu'en dépit de la continuité des générations, l'histoire est faite de moments de déclin, et que le déclin peut être suivi d'un retour au passé sur le modèle du cycle. C'est encore ce qu'exprime Apollon, quand à la suite du Jugement de Pâris, il prédit la ruine de Troie, mais aussi son rétablissement en Europe. Sa prophétie combine à la fois l'expression d'une continuité généalogique, indiquée par le terme de « semence », et celle d'une rupture temporelle rythmée par l'anaphore en « après (que) » :

Toutesfois apres longue revolution de jours, et que apres le feu de Troye les siecles auront fait en leurs decours, environ deux mille sept cens ans : et que les cendres et reliqu[es] des Troyens seront ventilees et eparses par tous les climatz de la terre, lors les Destinees fatales, qui ne veulent laisser deperir la memoire d'iceux, susciteront de leur genereuse semence es parties Occidentales, plusieurs tresgrans et tresglorieux Princes²⁶

Cette conception fait de la Gaule moderne non pas seulement la descendante mais aussi l'héritière de la Troie antique et lui donne une mission pour le futur. C'est sur cette idée qu'Apollon termine sa prophétie : les princes européens doivent aller sur le territoire troyen récupérer leur héritage à présent tombé aux mains des Turcs. Pour être menée à bien, la *translatio imperii* de Troie à l'Europe occidentale doit faire retour sur elle-même : Lemaire a la charge de rétablir la vérité historique du passé, Marguerite d'Autriche celle de retrouver les territoires possédés par ses ancêtres.

LA SIGNIFICATION DU PASSÉ : ILLUSTRATION ET FIN DE L'HISTOIRE

La prophétie d'Apollon donne quelques indications sur le sens que Lemaire donne au passé : le passé est un cycle orienté vers son accomplissement. C'est bien ce que signifient les trois prophéties qui viennent baliser le premier livre des *Illustrations* : la première est la prophétie faite à Priam que la ville de Troie sera détruite par son fils Pâris ; la deuxième est la prophétie d'Apollon, selon laquelle Troie sera détruite avant de renaître dans d'autres parties d'Europe ; et enfin la troisième est la prophétie de Mercure dans le prologue du livre I qui vient confirmer celle d'Apollon et qui affirme que Marguerite d'Autriche et Charles Quint seront les acteurs et les glorieux bénéficiaires de cette renaissance troyenne.

Cette idée d'accomplissement, de fin de l'histoire, trouve son expression à travers deux réseaux d'images. Le premier est un réseau allégorique formé par les trois déesses du Jugement de Pâris : Pallas, Vénus, Junon. Ces trois déesses rythment l'ensemble de la généalogie puisque le premier livre est placé sous l'égide de Pallas, le second sous l'égide de Vénus et le troisième sous celle de Junon. Le livre I fait le récit des événements depuis Noé jusqu'au retour de Pâris à la cour de son père : le temps de Pallas est celui de

26. *Ibid.*, I, 34, éd. cit., I, p. 266. Nous corrigeons entre crochets ce qui nous semble être une coquille (*reliqua*), présente dès l'édition *princeps* de 1511.

l'harmonie et de la guerre pour des causes justes. Le livre II raconte la guerre de Troie : le temps de Vénus est celui des troubles (c'est en effet parce que Pâris a choisi Vénus lors de l'épisode du Jugement que la guerre de Troie a lieu). Enfin, le troisième livre reprend la généalogie depuis les Troyens Francus et Bavo jusqu'à Louis le Débonnaire : le temps de Junon est celui du rétablissement du pouvoir.

Le second réseau est celui, métaphorique, qui apparaît dans le prologue du livre III :

car les deux autres [livres] precedents, ne sont que les bourgeons et fleurs : mais voicy le fruit parvenu en maturité. Là est l'escaille, et icy le noyau : droit là est la peinture, et cy dedens le vif : illecques sont sans plus les deux premices du syllogisme, mais voici la conclusion²⁷.

Le temps est le lieu de la réalisation, de la transformation du bourgeon au fruit, et ce processus semble suivre un ordre logique comme l'indique la métaphore du syllogisme (*illecques sont sans plus les deux premices du syllogisme, mais voici la conclusion*). L'histoire selon Lemaire n'est pas une simple succession temporelle d'événements, mais elle implique un sens profond. Les deux autres métaphores, celles de l'écaille (enveloppe) par opposition au noyau et celle de la peinture par opposition au sujet représenté soulignent l'opposition entre l'extérieur et l'intérieur, l'apparence et l'essence : le livre III, centré sur le déplacement du pouvoir depuis Troie jusqu'en Europe de l'Ouest, doit faire voir la réalisation du sens de l'histoire.

Le récit généalogique étant un raisonnement²⁸, quelles en sont les conclusions à tirer pour l'avenir ? Rétablir la vérité sur l'antiquité de la Gaule n'est pas, selon Lemaire lui-même, le seul enjeu de l'ouvrage :

Mais encores [la vérité de l'histoire] seroit desmontree, ce seroit peu, si elle n'engendroit une fin finale.

La fin donques qui resulte de tout le presupposé est double. Cestasavoir, à fin que [...] [les sujets de nos Princes] conferment leur veneration, amour, service et obeïssance, envers les Princes modernes. Et d'autre part, à fin que les nobles esprits de la langue François et Gallicane, prennent coeur chacun en son endroit, d'enhorter tant par vive voix comme par leurs escritures, nosdits tresillustres Princes du temps present, à ce qu'ilz se congnoissent vrays Gaulois et vrays Troyens la plus noble nation du monde : et ne se laissent plus fouler leur honneur par les Turcz²⁹.

La restauration de Troie, qui passe en premier lieu par le rétablissement de la vérité, ne doit pas s'en tenir au domaine des lettres et de la pensée. Lemaire exprime en son nom ce qu'il fait aussi dire à Apollon : les princes héritiers de Troie doivent reconquérir la ville tombée aux mains des Turcs après la chute de Constantinople. Dans cet appel à la croisade contre les Turcs, Lemaire fait écho à la politique internationale de son temps, puisque la France et l'Empire ont signé en décembre 1509 le traité de Cambrai, alliance qui devait garantir la paix entre ces deux grands rivaux pour permettre de lancer une offensive contre les Turcs ; mais il maintient cette idée jusqu'au livre III publié en 1513, révélant

27. *Ibid.*, III, éd. cit., II, p. 250.

28. Robert Vallet, dans son étude du vocabulaire des *Illustrations*, a mis en évidence la dimension argumentative de l'œuvre de Lemaire en consacrant toute une partie à la question de l'argumentation ; voir R. Vallet, *Le vocabulaire de Jean Lemaire de Belges*, partie II, chap. 3 « L'argumentation », p. 211 sq.

29. J. Lemaire, *Illustrations*, I, 1, éd. cit., I, p. 15.

son attachement à cette idée de croisade au-delà de l'allusion courtisane à la signature du traité de Cambrai contemporaine de la publication du livre I. Le cycle historique initié par l'exil des Troyens trouvera son aboutissement dans la reconquête totale, de la vérité de l'histoire et des territoires perdus.

L'histoire, chez Lemaire, est ainsi résolument tournée vers l'avenir, un avenir justifié et garanti par le passé. C'est le même regard que Du Bellay porte à la fin de sa *Deffence et illustration de la langue françoise* lorsqu'il invite les Français à aller piller Rome et Athènes :

Là donq', François, marchez couraigeusement vers cete superbe Cité Romaine : et des serves Depouilles d'elle (comme vous avez fait plus d'une fois) ornez voz Temples, et Autelz. [...] Pillez moy sans conscience les sacrez Thesors de ce Temple Delphique, ainsi que vous avez fait autrefois [...]. Vous souviene de votre ancienne Marseille, secondes Athenes : et de votre Hercule Gallique, tirant les peuples apres luy par leurs Oreilles avecques une Chesne attachée à sa Langue³⁰.

Du Bellay invite ses contemporains à refaire les gestes d'autrefois pour redonner à la France son antique grandeur. Le passé est l'impulsion première et le garant des actions entreprises dans le présent : l'injonction à agir (*marchez, pilliez*) est liée à une autre injonction, à se souvenir (*vous souviene*).

Cette vision de l'avenir n'apparaît pas aussi nettement dans les ouvrages contemporains de celui de Lemaire, bien que Champier utilise lui aussi le motif de la légitime reconquête pour justifier les prétentions, et les victoires, de Louis XII en Italie : les villes lombardes ayant été fondées par les Gaulois, elles reviennent à la couronne de France par « heritage naturel »³¹. Champier, toutefois à la différence de Lemaire, n'inscrit pas clairement ces reconquêtes dans un cycle de décadence et de restauration. L'argument de l'héritage, développé dans la propagande de cour pour légitimer les prétentions du roi, est politique plus qu'il ne traduit une pensée globale cyclique du passé³². Le passé est avant tout une source où trouver des arguments permettant de justifier les événements présents, et de les glorifier. Les noms propres, en particulier, sont un support de la mémoire et de l'admiration collectives, comme on le trouve à plusieurs reprises dans les *Lignes des Roy de France* de Champier : ainsi, les premiers ducs des Troyens issus de Francion étaient appelés « ducz prians », « en remembrance du bon roy priam »³³, et le duc Marcomir, issu de Troie, « nomma le royaulme de Gaule France : pour l'amour de francion (*sic*) de laquelle lignee ilz estoyent descenduz. Et si nomma la cite de lutesse paris pour l'amour de paris le filz du roy Priam de laquelle lignee ils estoyent venuz »³⁴. Cette valeur mnésique

30. J. du Bellay, *La Deffence et illustration de la langue françoise & L'Olive*, éd. J.-C. Monferran, E. Caldarini, Genève, Droz, 2007, p. 179-180.

31. S. Champier, *Le triumphe du treschrestien Roy de France*, sign. b i r°.

32. En cela nous divergeons de l'analyse proposée par M.A. Sherman, qui voit dans le récit des conquêtes de Louis XII en Italie la manifestation d'une histoire cyclique, voir « Political Propaganda and Renaissance Culture: French Reactions to the League of Cambrai, 1509-10 », *The Sixteenth Century Journal*, 8(2), 1977, p. 113-114.

33. S. Champier, *Les lignes des roys de France*, dans *Le triumphe du treschrestien Roy de France*, sign. f iv r°.

34. *Ibid.*, sign. f iv v°. Les trois manuscrits que nous avons consultés (BnF ms. fr. 4990, 4991 et 5059) mentionnent l'expression « duc Priam » donnée en l'hommage de Priam, mais ne font ni de « France » ni de « Paris » des noms à valeur mnésique.

des noms propres, souvent rappelée par les auteurs du début du siècle³⁵, permet à ces historiographes courtisans de transformer le nom de Paris ou de la France en signe d'un glorieux passé propre à en exalter le souverain.

Si le présent garde la mémoire du passé, inversement le passé peut annoncer le présent, l'intégrant ainsi dans un schéma providentiel. Le mécanisme de la prophétie, utilisé par Lemaire pour mettre en scène le cycle menant de la destruction de Troie à sa restauration en Europe, apparaît également chez Bouchet qui reprend au *Compendium [...] de origine Regum & gentis Francorum* de Jean Trithème³⁶ la prophétie grâce à laquelle le Troyen Marcomir apprend quelle sera l'histoire de son peuple et quelles seront les trois générations qui la composeront³⁷. La prophétie, en ce qu'elle articule l'ensemble des événements passés en leur donnant une cohérence, propose une interprétation de l'histoire de France, mais n'implique pas de vision de l'avenir. Le présent est le terme du récit de Bouchet, comme de celui de Champier : le rappel des origines ne sert qu'au premier des deux objectifs mentionnés par Lemaire, renforcer la gloire de ces princes et en justifier les actions, mais il ne sert pas à défendre un programme tourné vers l'avenir, qu'il soit politique, ou littéraire comme chez Du Bellay. Dans le cadre de cette historiographie courtisane, le temps, chez Bouchet comme chez Champier, semble avoir déjà trouvé son aboutissement en la personne du souverain contemporain.

UN SENTIMENT ANACHRONIQUE DU PASSÉ ?

L'expression « sens du passé » peut enfin être entendue au sens de « sentiment intime et immédiat du passé ». À la fin du XIX^e siècle, les premières monographies sur Lemaire de Belges lui ont reproché, justement, de manquer de sens du passé et de projeter sur le passé des images toutes contemporaines. Francisque Thibaut observait ainsi que, dans la partie proprement troyenne des *Illustrations*, les héros grecs étaient affublés de titres féodaux, que les relations matrimoniales mettaient implicitement en jeu les notions de noblesse et de roture, que les habitations étaient des châteaux du XVI^e siècle, et les habits des costumes de la même époque³⁸. Et Aristide Joly concluait sur la base des mêmes observations que les *Illustrations* sont « une lecture fort piquante, une très-amusante mascarade de l'antiquité accomplie avec un parfait sérieux »³⁹. Les descriptions faites par Lemaire trahissent ainsi, aux yeux de ces lecteurs, sa mauvaise connaissance du passé ou en tout cas son incapacité à se représenter le passé autrement qu'à travers les catégories de pensée de son présent.

Ces reproches sont sévères, d'abord parce que ces anachronismes ne sont pas propres à Lemaire. Champier qualifie l'Hercule de Lybie, qui serait l'arrière-petit-fils de Noé, de « trespuissant et renomme prince preux et chevalereux en armes »⁴⁰ et Francion de « moult

35. Elle apparaît par exemple dans les *Grandes croniques de Bretagne* d'Alain Bouchart (Paris, Jehan de la Roche pour Galliot du Pré, 1514). Voir en particulier les chapitres VII à IX.

36. J. Trithème, *Compendium [...] de origine regum et gentis Francorum*, Mayence, J. Schoeffler, 1515.

37. J. Bouchet, *Genealogies*, f. v^o-vii^o.

38. F. Thibaut, *Marguerite d'Autriche et Jehan Lemaire de Belges, ou de la littérature et des arts aux Pays-Bas sous Marguerite d'Autriche* [1888], Genève, Slatkine Reprints, 1970, p. 178-181.

39. A. Joly, *Benoît de Sainte-More et le roman de Troie, ou les métamorphoses d'Homère et de l'épopée gréco-latine au Moyen Âge*, Paris, A. Franck, 1870, p. 572.

40. S. Champier, *Les grans croniques de Savoye*, f. iii^o.

puissant chevalier et noble homme »⁴¹, projetant lui aussi l'imaginaire chevaleresque sur le monde antique, dans la lignée d'une tradition médiévale qui avait fait d'Hector un des neuf preux. On retrouve ce même type d'anachronisme, sous une forme plastique, dans une gravure des *Genealogies* de Jean Bouchet, où l'on voit trois escadrons, l'un mené par Énée, l'autre par Antéonor et le dernier par Francus, quitter Troie en flammes⁴². Ces groupes d'hommes en armure, montant leurs chevaux la lance à la main, évoquent un imaginaire médiéval bien plus qu'antique. Pour Paul Spaak, de tels anachronismes étaient inévitables au XVI^e siècle. C'est ce qu'il affirme à propos de l'auteur des *Illustrations*, en disant que Lemaire n'avait pas d'autre possibilité linguistique, pour décrire la réalité de la vie troyenne, que d'utiliser un vocabulaire anachronique, et il invite à l'inverse le lecteur à louer, chez lui, la recherche d'une certaine couleur locale⁴³. C'est peut-être là à l'inverse faire preuve d'un peu de naïveté.

Ce problème de la représentation du passé s'est posé de manière aiguë chez les traducteurs de cette époque qui se sont trouvés confrontés à la tâche de décrire, en français, des *realia* n'ayant pas de correspondant dans la France contemporaine, et partant, souvent pas de mot pour l'exprimer⁴⁴. On sait que les traducteurs ont développé un certain nombre de procédés pour nommer aussi justement que possible des éléments propres au passé, en particulier le binôme synonymique : le traducteur coordonne par *et* un terme emprunté au latin ou au grec avec un terme du vocabulaire français courant. Les binômes sont nombreux chez Lemaire, mais ils relèvent d'un style d'écriture bien plus qu'ils n'ont pour fonction de spécifier le sens d'un mot. En revanche, on observe que Lemaire a recours à plusieurs reprises à des emprunts (latinismes ou, plus rarement, hellénismes), qu'il fait suivre d'une glose introduite par le marqueur de reformulation « cestadire ». Dans les différents cas, la glose vient clarifier le sens du terme emprunté en le faisant suivre d'un terme mieux attesté en français :

le curre ou chariot de la Deesse
le jeu de la palestre, cestadire le jeu des barres et de la luitte
aurigateur, cestadire conducteur du chariot d'Hector
l'aurigateur d'Hector, cestadire celui qui gouvernoit les frains de ses chevaux
plusieurs manieres d'exercices, qui en langue Grecque s'appellent Agons, cestadire
tournois⁴⁵

Curre, *palestre* et *aurigateur* sont des termes directement empruntés au latin : *curre*, du latin *currus* ; *palestre*, de *palaestra* ; et *aurigateur*, d'*auriga*. *Curre* est attesté en ancien

41. S. Champier, *Les lignees des roys de France*, dans *Le triumphe du treschrestien Roy de France*, sign. f iii r^o.

42. J. Bouchet, *Genealogies*, sign. A viii r^o.

43. P. Spaak, *Jean Lemaire de Belges. Sa vie, son œuvre, ses meilleures pages* [1926], Genève, Slatkine Reprints, 1975, p. 121-122.

44. Voir à ce sujet l'article de Frédéric Duval sur la traduction des commentaires de César par Robert Gaguin : F. Duval, « Le Livre des Commentaires Cesar sur le fait des batailles de Gaule par Robert Gaguin (1485) ou l'art de la transposition », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 13 spécial, 2006, p. 167-182.

45. J. Lemaire, *Illustrations*, respectivement I, 32 (éd. cit. I, p. 243) ; I, 41 (*ibid.*, p. 312) ; II, 18 (*ibid.*, II, p. 176), III (*ibid.*, p. 280) et I, 37 (*ibid.* I, p. 287).

et moyen français entre le XII^e et le XIV^e siècle⁴⁶, ce qui n'est pas le cas des autres termes. *Palestre*⁴⁷ est un terme rare, employé autour de 1500 dans deux traductions du latin : *Therence en françois* (1488) et la traduction de l'Énéide par Octavien de Saint-Gelais (c. 1500)⁴⁸. *Aurigateur* n'est mentionné que par Edmond Huguet, qui donne à l'appui cinq citations des *Illustrations* de Lemaire et une de la *Tricarite* de Taillemont⁴⁹. Lemaire pourrait avoir emprunté ce terme à ses sources latines, en particulier à l'*Ephemeris Belli Troiani* de Dictys de Crète⁵⁰. Quant à *agon*, il n'apparaît dans aucun des dictionnaires d'ancien et de moyen français que nous avons consultés. Huguet inclut toutefois l'entrée *agonal*, en donnant pour seul exemple un passage des *Illustrations*⁵¹.

En employant ces termes, dont certains étaient totalement étrangers au lecteur, Lemaire manifeste le souci de rendre compte de la spécificité de certaines réalités antiques. Il exprime très clairement cette volonté dans le cas de *palestre*, en donnant dans le résumé du chapitre publié par la suite comme chapeau introductif : « Avec declaration expresse du jeu de la palestre »⁵². La *palestre* est explicitement introduite dans le texte comme une activité propre à l'antiquité que Lemaire souhaite présenter à ses lecteurs. De même, dans la formulation « plusieurs manieres d'exercices, qui en langue Grecque s'appellent Agons », le terme *agons* est employé en mention et non en usage : le recours à un terme emprunté au grec vient souligner le fait qu'il s'agit d'exercices spécifiques, qui n'ont pas de correspondants exacts à la Renaissance, mais qui peuvent être assimilés à un tournoi. Ces formes de glose restent rares à l'échelle de l'œuvre⁵³, mais elles n'en sont pas moins l'indice que Lemaire était conscient d'une certaine évolution des modes de vie et des pratiques entre le passé troyen et le présent de la Renaissance.

Un autre phénomène révélateur de la conscience qu'avait Lemaire d'une fracture temporelle est le souci qu'il a de donner, pour les territoires qui ont changé de nom au cours du temps, leur nom ancien et leur nom contemporain :

le Royaume de Phrygie et Asie la mineur, qu'on dit maintenant Turquie ou Natolie⁵⁴

46. W. von Wartburg, *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des Galloromanischen Sprachschatzes* (FEW), 25 vol., Bonn-Leipzig-Bâle-Nancy, 1922, II-2, 1575b, notice « currus ». Voir aussi F. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle* (Gdf), Paris, 10 vol., Vieweg puis Bouillon, 1880-1902, II, 406c.

47. FEW, VII, 484b, notice « palaestra ».

48. Source : *Dictionnaire du Moyen Français* (DMF 2012), <http://www.atilf.fr/dmf>, ATILF-CNRS et Université de Lorraine. Ces traductions sont les deux seuls exemples mentionnés dans le DMF pour le terme *palestre*.

49. E. Huguet, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, t. I, Paris, Librairie ancienne Édouard Champion, 1925, 407b.

50. Certains passages où Lemaire emploie le terme *aurigateur* démarquent en effet le texte de Dictys ; ainsi au moment où Achille en colère se retire dans sa tente, la phrase « et se tint de la en avant en son pavillon, avec son amy Patroclus, et son gouverneur Phenix, et son aurigateur Automedon, et ses autres Myrmidons » (*Illustrations*, II, 15, éd. cit. II, p. 150) semble directement suivre le texte de Dictys : « *intus igitur manens Patroclum et Phoenicem, hunc morum magistrum, alterum obsequiis amicitiae carum, et aurigam suum Automedontem secum retinebat.* » (Dictys Cretensis, *Ephemeridos belli Troiani libri*, II, 34, éd. W. Eisenhut, Stuttgart et Leipzig, Teubner, 1994, p. 46).

51. E. Huguet, *Dictionnaire*, I, 119a.

52. J. Lemaire, *Illustrations*, I, 41, éd. cit. I, p. 308.

53. J'en ai relevé une trentaine sur l'ensemble des trois livres des *Illustrations*.

54. J. Lemaire, *Illustrations*, I, 37, éd. cit. I, p. 285.

Ce procédé, à la différence du précédent, met en relief la continuité territoriale d'une époque à une autre, et non la rupture. Lemaire tisse des ponts entre le passé et le présent, mais en montrant ce qui, du passé, existe toujours dans le présent, il en révèle en même temps l'évolution. Ces divers procédés de reformulation présentent toute l'ambiguïté de l'analogie, qui implique à la fois le lien et la rupture : la continuité du temps, des générations et le maintien de certaines pratiques semblables n'occultent pas entièrement le sentiment que le passé troyen appartient à une époque révolue.

Cette conscience de la fracture temporelle n'apparaît pas chez Jean Bouchet où ces procédés linguistiques ne sont utilisés que très ponctuellement⁵⁵. Elle est en revanche radicalisée d'une autre manière chez Symphorien Champier qui, dans ses *Grans croniques de Savoye*, évoque rapidement les principaux événements liés aux Troyens sans chercher à les approfondir autant que ne le fait Lemaire. Car Champier dit se méfier d'antiquités aussi lointaines qui se perdent dans la nuit des mémoires singulières et collectives, et il ne présente les origines troyennes que brièvement, et sous couvert du on-dit, par souci de la tradition. Il introduit ainsi le développement consacré aux origines troyennes en mentionnant « aucunes croniques et hystoires de France disans que les francoys sont descenduz et extraictz des troyens », et le referme par le même procédé énonciatif : « Et ainsi disent les aucuns que les dessus nommez francois sont descendus d'iceulx troyens »⁵⁶. En attribuant l'affirmation que les Français descendent des Troyens à un énonciateur secondaire laissé anonyme, Champier refuse d'en prendre en charge la valeur de vérité. Le manque de témoignages et de sources fiables rend difficile toute connaissance précise d'un passé aussi reculé dans le temps, et *a fortiori* tout sentiment de ce passé.

Que conclure de ce bref parcours ? Il semble que Lemaire, plus que ses contemporains, amorce l'idée de la renaissance, au sens propre, d'une re-naissance troyenne en Europe, qui doit faire la gloire de la France et de l'Empire germanique réunis. Alors que Jean Bouchet fait avant tout de l'histoire un instrument de glorification, l'écriture de l'histoire chez Lemaire, tout en satisfaisant aux exigences d'une rhétorique courtisane, trahit également une véritable pensée de l'histoire. Pris entre la linéarité de la généalogie et les cycles de décadence et de restauration, entre la rupture et l'analogie vis-à-vis d'un passé à la fois similaire et différent, le passé est ce qui vient expliquer le présent et en orienter l'avenir. Les récits d'origine chez Symphorien Champier manifestent d'autres tensions : le passé troyen exploité dans le *Triumphe du trescrestien roy de France* pour glorifier Louis XII est introduit avec plus de prudence dans les *Grans croniques des ducz de Savoye*, esquissant ainsi un mouvement qui n'aboutira véritablement qu'à la fin du xvi^e siècle avec la remise en cause du mythe des origines troyennes. Là où Lemaire cherche à interpréter les faits, Champier insiste sur l'enchaînement chronologique, à la gloire certes du roi de France ou des ducs de Savoie, mais soucieux de ne pas verser dans la mythistoire.

55. On relève ainsi l'expression : « l'isle de bretagne a present dicte Angleterre », *Genealogies*, f. xiiii v^o.

56. S. Champier, *Les grans croniques de Savoye*, f. iii r^o.

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires

- BOUCHET J., *Les Anciennes et modernes Genealogies des Roys de France*, Poitiers, Jacques Bouchet, 1527.
- DU BELLAY J., *La Deffence et illustration de la langue françoise & L'Olive*, éd. J.-C. Monferran, E. Caldarini, Genève, Droz, 2007.
- CHAMPIER S., *Le triumphe du treschrestien Roy de France [Loys] XII*, Lyon, Claude Davost, 1509.
- CHAMPIER S., *Les grans croniques des gestes et vertueux faitz des ... ducz ... de Savoye et Piemont*, Paris, Jehan de la Garde, 1515.
- LEMAIRE DE BELGES J., *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye [1511-1513]*, éd. J. Stecher, Louvain, Lefever, 1882-1891, t. I-II.
- LEMAIRE DE BELGES J., *Lettres missives et épîtres dédicatoires*, éd. A. Schoysman, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2012.

Sources secondaires

- ALLUT P., *Étude biographique et bibliographique sur Symphorien Champier [1859]*, Nieuwkoop, B. de Graaf, 1972.
- BRITNELL J., *Jean Bouchet*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 1986.
- HARTOG F., *Anciens, Modernes, Sauvages*, Paris, Galaade Éditions, 2005.
- JODOGNE P., *Jean Lemaire de Belges, écrivain franco-bourguignon*, Bruxelles, Palais des Académies, 1972.
- KEM J., *Jean Lemaire de Belges Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye. The Trojan Legend in the late Middle Ages and Early Renaissance*, New York, Lang, 1994.
- SHERMAN, M.A., « Political Propaganda and Renaissance Culture: French Reactions to the League of Cambrai, 1509-10 », *The Sixteenth Century Journal*, VIII-2, 1977, p. 96-128.
- SIMONE F., *Umanesimo, Rinascimento, Barocco in Francia*, Milan, Mursia, 1968.
- SPAACK P., *Jean Lemaire de Belges. Sa vie, son œuvre, ses meilleures pages [1926]*, Genève, Slatkine Reprints, 1975.
- THIBAUT F., *Marguerite d'Autriche et Jehan Lemaire de Belges, ou de la littérature et des arts aux Pays-Bas sous Marguerite d'Autriche [1888]*, Genève, Slatkine Reprints, 1970.
- VALLET R., *Le vocabulaire de Jean Lemaire de Belges dans les « Illustrations de Gaule et singularitez de Troye »*, Thèse de doctorat d'État, sous la direction de Jacques Abélard, Université Lyon II, 1984.